



*Syndicat National des  
Cadres A*

## **CGC Finances Publiques et SNC CGC**

86/92 Allée de Bercy  
Bâtiment Turgot  
Télédoc 909

75572 PARIS CEDEX 12

Tél. : 01.53.18.01.73 – 00.69 - 04.58

Sites : [www.cgc-dgfiip.info](http://www.cgc-dgfiip.info) / [www.snc-dgfiip.info](http://www.snc-dgfiip.info)

Adresses mail : [cgc-dgfiip.bn@dgfiip.finances.gouv.fr](mailto:cgc-dgfiip.bn@dgfiip.finances.gouv.fr)  
[snc-dgfiip.bn@dgfiip.finances.gouv.fr](mailto:snc-dgfiip.bn@dgfiip.finances.gouv.fr)



*Syndicat National  
des Contrôleurs*

### **LE LIEN CGC**

## **Audioconférence du 1er avril avec la Direction Générale**

#### **✓ Campagne IR :**

Monsieur Fournel a relevé l'accélération du calendrier.

#### **◆ ACTUALISATION :**

*Dans le message du 2 avril 2020 adressé à l'ensemble des agents, le Directeur Général reprend l'essentiel des informations échangées avec les OS la veille et l'avant-veille. Cf. également ULYSSE et nos précédents compte-rendus.*

#### **✓ Fonds de solidarité et mise en œuvre :**

200 000 télé-déclarations ont été enregistrées sur l'espace particulier de [impot.gouv.fr](http://impot.gouv.fr) le 1<sup>er</sup> avril. C'est un flux énorme mais les serveurs tiennent...

Jérôme Fournel a répété que le rôle du réseau serait limité dans la mise en œuvre du dispositif du fonds de solidarité aux entreprises. Il a néanmoins indiqué que les services devront être à même de pouvoir répondre par téléphone à certaines des questions qui leur seront posées.

#### **✓ Mesures sanitaires – déploiement DGFIP :**

Le déploiement de masques est en cours dans 70 directions. Des vitres en plexi-glass vont être livrées prioritairement dans les trésoreries hospitalières. Les centres de contact et les SIP seront équipés dans la limite des capacités de production du SDNC. D'autres solutions sont à l'étude pour proposer des écrans de protection aux points d'accueil du public.

Les syndicats ont souhaité appeler l'attention de la DG sur le fait que les agents allaient au bureau la « *boule au ventre* », que ce soit du fait de l'utilisation des transports en commun, notamment en région parisienne, que par le manque de mesures de précaution dans les services : insuffisance de moyen de prévention barrière voire trop forte présence simultanée de collègues sur place.

#### **✓ Frais de repas :**

Monsieur Tanguy, chef du service des Ressources Humaines a indiqué qu'un décret était en préparation au niveau Fonction publique pour prendre en charge ce type de frais dans la période Covid.

## ✓ Mutations des personnels - titularisations :

Le chef du service RH a fait un point de situation sur ces sujets :

=> pour les A+ AGFiP, AfiP, AFiPA, il n'y a pas de différés particuliers les concernant.

=> de même pour le mouvement C1 où un gros travail a été accompli au début de l'année. Cependant, des changements de titulaires seront évités au cours de la période actuelle.

=> Mouvement C2/C3 : le calendrier est en voie d'aménagement et le mouvement sera différé pour des raisons bien compréhensibles.

Pour les personnels administratifs A, B et C, les mouvements seront assurés pour une affectation au 1<sup>er</sup> septembre mais dans des conditions « très contraintes » dues aux événements actuels.

De même, pour les fonctionnaires stagiaires dont les cours se poursuivent actuellement « à distance », le principe d'une affectation au 1<sup>er</sup> septembre est maintenu quitte à raccourcir les stages pratiques.

Les modalités de titularisation seront arrêtées au niveau ministériel et Fonction publique.

## ✓ Points divers :

- ◆ **SIE** : pour diminuer la pression sur ces services, des facilités déclaratives sont octroyées aux entreprises, pouvant s'aligner sur celles applicables pendant les congés d'été (acomptes ou déclaration « néant »).

- ◆ **Rétention TVA et PAS :**

Des milliers de « débranchements sauvages » de comptes d'entreprises se confirment sur le site [impot.gouv.fr](http://impot.gouv.fr), traduisant la tentation de nombre d'exploitants de ne pas s'acquitter de leurs obligations en matière de paiement de la TVA et/ou du PAS.

Sur la base du volontariat, des directions ont mobilisé des équipes issues des PCE et des brigades de vérification afin d'enrayer cette vague. Les collègues sont chargés par voie d'appels téléphoniques de rappeler aux contribuables leurs obligations, de les dissuader d'éluder leurs échéances déclaratives en leur rappelant les conséquences légales auxquelles ils s'exposeraient.

## La CGC approuve le bien fondé de cette démarche

- ◆ **CSP des demandeurs du fonds de solidarité :**

La CGC a fait part d'une autre initiative, notamment à la DRFiP75, concernant la mise en place de cellule de CSP visant des bénéficiaires demandeurs du fonds de solidarité.

Nous nous étonnons de cette initiative qui ne paraît pas s'inscrire dans un domaine prioritaire du PCA. Elle semble même en contradiction avec la logique actuelle de mise en œuvre « automatique » et à large échelle de ces mesures destinées à soutenir l'économie.

Monsieur Magnant, DGA, a confirmé qu'il était sur la même ligne que nous. Il ne considérait pas lui non plus, cette tâche comme prioritaire.